

Liberté Égalité Fraternité



PROGRAMME D'HISTOIRE : ÉTATS ET SOCIÉTÉS EN MUTATIONS (XIX^E SIÈCLE – 1^{ère} MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE)

DEUXIÈME THÈME : GUERRES EUROPÉENNES, GUERRES MONDIALES, GUERRES TOTALES (1914-1945)

Thème 2

De 1914 à 1945, les relations internationales sont marquées par deux guerres mondiales* – la Grande Guerre (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) – qui ont mobilisé des millions d'hommes, fait des millions de victimes et causé des destructions massives. Ces guerres ont obligé à repenser les relations internationales et ont conduit les États à privilégier le règlement pacifique des conflits.

- La Grande Guerre, née d'une crise du système traditionnel des alliances, est une guerre terrestre (fronts), maritime et pour la première fois aérienne. Européenne puis mondiale, elle mobilise des millions de soldats. Elle devient totale avec la mobilisation de toutes les forces vives en Europe, mondiale avec le recours aux empires coloniaux* et l'entrée en guerre de nouveaux États (au premier rang desquels les États-Unis). Dans l'Empire ottoman, le gouvernement organise, à partir d'avril 1915, les déportations et massacres des populations arméniennes et d'autres populations chrétiennes : c'est l'un des premiers génocides* du XXe siècle. Ce premier conflit mondial aboutit à une nouvelle carte de l'Europe et du monde : la création de la Société des Nations (SDN)* témoigne des aspirations à la paix et à la sécurité collective. Mais les traités de paix sont mal garantis tout en étant source de frustrations. La crise économique des années 1930, la renaissance de courants agressivement expansionnistes, dans un contexte marqué par l'avènement des régimes totalitaires, conduisent à une nouvelle guerre mondiale.
- Le second conflit mondial plonge le monde dans une guerre totale*. Les belligérants s'appuient sur une intense propagande*. Les populations civiles sont les principales victimes (bombardements, famines, travail forcé, répressions et persécutions). En Europe, le régime nazi, antisémite* et raciste, et ses alliés organisent et mettent en œuvre les génocides des Juifs et des Tsiganes, et prévoient de réduire en esclavage les populations slaves de l'est de l'Europe.







- En France, le régime de Vichy né de la défaite de 1940 suscite diverses réactions : attentisme, collaboration, résistance. Les colonies françaises d'Afrique sont, avec la résistance intérieure, l'assise de la France libre* du général de Gaulle.
- La guerre qui a fait environ 60 millions de morts s'achève en Europe le 8 mai et en Asie le 2 septembre 1945. La fin de la guerre aboutit à de nouveaux rapports de force dans lesquels les États-Unis et l'URSS jouent les premiers rôles. L'affaiblissement des puissances européennes favorise les mouvements anticolonialistes*. Une nouvelle instance internationale, l'Organisation des Nations unies (ONU*), est fondée pour garantir la sécurité collective et la coopération entre les nations.

Notions et mots-clés

Anticolonialisme

Antisémitisme *

France libre *

Génocide *

Guerre mondiale

Guerre totale *

Propagande *

SDN, ONU*

Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation

Empire colonial

Capacités

- et mettre en relation deux cartes présentant la dimension mondiale des deux guerres (fronts, rôle des empires coloniaux).
- Confronter des points de vue sur les traités de paix des années 1920.
- Raconter
 l'engagement d'un acteur défenseur de la paix.
 - Rechercher des informations sur les processus de déportation pendant la Seconde Guerre mondiale depuis la France (par exemple de la région du lycée) pour en rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif.

Repères (en italique ceux vus au collège)

- 1914-18 : Grande Guerre.
- 1915 : Génocide des Arméniens et d'autres populations chrétiennes de l'Empire ottoman.
- 28 juin 1919 : Signature du traité de Versailles.
- 1937 : Début de la guerre en Asie (agression du Japon contre la Chine).
- 30 septembre 1938 : Accords de Munich.
- 1939-1945 : Seconde Guerre mondiale; génocides des Juifs et des Tsiganes.
- 18 juin 1940 : Appel du général de Gaulle
- 28 août 1940 : Brazzaville, capitale de la France libre.
- 1943 : Publication du Manifeste du peuple algérien.
- 8 mai 1945 : Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, massacres de Sétif et Guelma.
- 26 juin 1945 : Charte de San Francisco (Création de l'ONU).
- 6 et 9 août 1945 : Bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.







Lien avec l'histoire : « Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ere} moitié du XX^e siècle) » (classe de première) et « Vivre en France en démocratie depuis 1945 » (classe terminale).

Le thème « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) » s'intéresse aux deux guerres, rapprochées dans le temps, qui bouleversèrent le monde et particulièrement l'Europe en moins d'un demi-siècle. Ce thème correspond à ce que les historiens appellent parfois « le premier vingtième siècle ». Il a bénéficié des renouvellements scientifiques depuis plusieurs décennies (travaux autour du centenaire de la Grande Guerre, du 75° anniversaire de la Libération, travaux des chercheurs sur les aspirations des peuples colonisés à l'indépendance).

Ces deux guerres ont éprouvé les individus et les sociétés et les ont profondément transformés. Elles ont entraîné un basculement des sociétés et des économies et ont durablement affaibli le continent européen. Elles furent marquées par des violences paroxystiques (violences de masse et génocides), l'emploi de nouvelles armes, plus perfectionnées et meurtrières. Elles mobilisèrent des populations entières sur les plans physique (hommes et femmes au travail, soldats) mais aussi psychologique et culturel.

De ces épreuves émerge un monde nouveau dans lequel de nouvelles puissances - les États-Unis et l'Union soviétique - jouent un rôle de premier plan sans être toutefois exclusif. De même, ces guerres ont ébranlé les empires coloniaux et alimenté les aspirations des peuples colonisés à l'indépendance.

Thème d'étude

Enjeux scientifiques et finalités problématisés

Si ces deux guerres présentent des points communs, elles offrent aussi des spécificités : il y a des degrés et des évolutions entre la Première et la Seconde Guerre mondiale.

Degré dans le caractère mondial des guerres

À travers l'extension géographique (la dimension maritime, l'interaction des fronts, le recours aux empires coloniaux aussi bien en hommes qu'en ressources), il est possible d'introduire le questionnement suivant : comment s'est opéré le processus de mondialisation de ces deux conflits ? Avec quelles spécificités ?

La Première Guerre mondiale fut d'abord une guerre européenne bien que de nombreuses nations extra-européennes aient participé au conflit et que les empires coloniaux aient été mobilisés.

La Première Guerre mondiale est d'abord une guerre continentale et terrestre (fronts européens et moyen-orientaux). Même s'il ne faut pas omettre l'importance vitale de la puissance navale dans le conflit (essentielle pour le ravitaillement en énergie de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique par exemple), force est de constater qu'il n'y eut pendant la Grande Guerre aucune grande opération maritime à l'exception de la bataille du Jutland (1916). L'expédition des Dardanelles en 1915-1916 fut un échec. On







soulignera cependant un point saillant : la liberté de circulation sur les mers est mise en danger par les sous-marins allemands et les mines marines. Les progrès techniques maritimes réalisés (développement des mines marines, mise au point de la technologie des porte-avions, développement de sous-marins pouvant plonger) trouvent véritablement leur plein accomplissement pendant la Seconde Guerre mondiale dans le Pacifique et l'Atlantique. De même, c'est au cours de la Première Guerre mondiale que la guerre aérienne et la pratique du bombardement apparaissent.

La Seconde Guerre mondiale a une véritable dimension planétaire, avec des théâtres d'opération sur l'ensemble des continents et des océans. L'Asie est l'un des premiers théâtres d'opération avec l'agression du Japon contre la Chine en 1937.

Ces deux guerres mobilisent les empires coloniaux, hommes et ressources. Les populations coloniales sont mobilisées et envoyées en métropole, pour se battre mais aussi pour travailler dans les usines. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'empire colonial français devient un enjeu entre le gouvernement de l'État français et le général de Gaulle. Les Français les plus nombreux à répondre à l'appel du 18 juin du général de Gaulle furent les populations de l'Afrique équatoriale française ou du Cameroun. Au fur et à mesure du conflit, les colonies se rallient à de Gaulle, lui offrant alors une légitimité et des ressources matérielles et humaines. L'État français perd son empire progressivement (ne reste que l'Indochine en 1944). Brazzaville est la capitale de la France Libre de 1940 à 1942.

Degré dans leur caractère total

Selon André Loez, « la notion de guerre totale est moins évidente qu'il n'y paraît » pour la Première Guerre mondiale : elle est plutôt marquée par un processus de totalisation qui s'approfondit pendant la Seconde Guerre mondiale. Caractérisée par ses « dimensions planétaire, idéologique et radicalement violente »¹, la Seconde Guerre mondiale revêt un caractère total incontestable. François Bédarida et Jean-Pierre Azéma en donnent les 5 composantes² :

- · la mise au point et l'utilisation de moyens de destruction massifs ;
- · l'effacement de la distinction entre civils et combattants ;
- la combinaison du transnational et du national : dimension idéologique et nationaliste du conflit ;
- la subordination à la guerre de tout l'appareil militaire, financier, industriel, technique, mental des belligérants;
- la lutte à mort entre les deux adversaires. La guerre à l'est pour Hitler est une guerre totale dans laquelle il s'agit d'anéantir l'adversaire.

Ces deux guerres mondiales posent la problématique des progrès techniques, technologiques, scientifiques et industriels particulièrement dans les domaines aérien et nucléaire lors de la Seconde Guerre mondiale.







Jean Hubac, « la Seconde Guerre mondiale » in Jean Hubac (dir.), Dictionnaire chronologique des guerres du XX^e siècle, Hatier, 2013, p.154.

^{2.} Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, (dir.), 1938-1948, les années de tourmente : de Munich à Prague, Dictionnaire critique, 1995, pp.117-119. Cité par Jean Hubac, « la Seconde Guerre mondiale » in Jean Hubac (dir.), Op.cit., p.154. Jay Winter retient cinq caractéristiques : le franchissement d'un seuil numérique dans les affrontements armés proprement dits ; la création de liens directs et permanents entre un front militaire et un front civil ; la redéfinition même de l'armée comme arme tranchante de la nation en guerre ; la mobilisation des imaginaires ; la préparation, sur le plan culturel, à la haine, à l'atrocité et à l'extermination. Winter Jay, « Sous le couvert d'une guerre : le génocide dans le contexte d'une guerre totale », Revue d'Histoire de la Shoah, 2008/2 (N° 189), p. 277-295.

Violences de masse et génocides

Ces deux guerres ont été marquées par des violences de masse et des génocides. Comment comprendre cette violence et les processus qui ont conduit aux génocides ? Comment les enseigner ?

Les génocides sont définis comme la planification et l'organisation par un État d'un processus de destruction d'une ou de populations pour des raisons raciales, idéologiques, religieuses. Les civils ne sont pas des victimes collatérales mais les cibles des armées. La guerre rend possible le génocide en créant l'espace dans lequel il peut advenir et en amorçant un processus de fabrication de l'ennemi : espace militaire (suprématie des armées et de leurs collaborateurs), espace politique (législations d'exception), mental et culturel (propagande d'État marquée par l'identification et la dénomination de l'ennemi, ennemi de l'intérieur ou d'ailleurs ; tolérance à la violence, embrigadement des populations et abolition des barrières morales). La guerre facilite également l'effacement des traces. Elle cristallise tous ces éléments généralement déjà présents dans la société mais à un degré moindre.

Plusieurs génocides se déroulent pendant ces deux guerres : génocide des Arméniens (« Hayots Tseghaspanoutyoun ») et génocide des autres populations chrétiennes (« Sayfo ») de l'empire ottoman pendant la Grande Guerre et génocide des Juifs (« Shoah ») et génocide des Tsiganes (« Sa Mudaripen ») pendant la Seconde Guerre mondiale. Chacun de ces génocides présente des spécificités (chronologies, espaces concernés, méthodes employées...).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la vision nazie du monde fondée sur la race et l'ambition de faire advenir un empire sont les moteurs d'une politique de colonisation à l'est, politique de « reconfiguration géo-ethnique ». Peupler pour régénérer racialement les terres de l'est (de l'Europe) et germaniser durablement ces territoires, telles sont les ambitions des dirigeants nazis : « les nazis rêvent leur victoire et l'avenir de l'après » écrit Christian Ingrao, d'où une planification pour l'après victoire, le Generalplan Ost (« Plan général de l'Est »). Dans une telle « reconfiguration géo-ethnique », les Juifs, déshumanisés par les nazis et très nombreux dans ces régions d'Europe de l'est, sont considérés comme une menace à isoler puis à éliminer pour garantir la germanisation et la « pureté raciale » de ces territoires. Les Juifs sont les premières cibles des einsatzgruppen dans des tueries de masse perpétrées aux périphéries des villages d'Europe de l'est (Pologne, Biélorussie, Ukraine, etc.) et dans des centres de mise à mort construits dans le Gouvernement général de Pologne (Belzec, Sobibor, Treblinka, Majdanek, Auschwitz-Birkenau³).

Le sort réservé aux Tsiganes (Roma et Sinti selon l'appellation du Conseil de l'Europe) doit être évoqué : il diffère selon les pays européens concernés (exécutés par les einsatzgruppen dans l'URSS occupée, notamment dans les actions de représailles en Biélorussie, tués dans des camps en Croatie, déportés d'Europe centrale et gazés à Chelmno et à Auschwitz-Birkenau). En France, ceux que l'on appelle les nomades (qui ne sont ni Roma, ni Sinti mais citoyens français) sont internés dans des camps (dits d'internement) par le gouvernement de l'État français et ce jusqu'en 1946. En revanche, 150 nomades vivant dans le Nord et le Pas-de-Calais (région sous autorité militaire allemande) sont arrêtés et déportés depuis le camp de Malines en Belgique vers Auschwitz le 15 janvier 1944 (c'est le « convoi Z »).

Aux génocides s'ajoutent des violences de masse en direction des populations civiles (populations victimes d'exactions, de viols, de privations diverses) à l'est et à l'ouest de l'Europe. De même en Asie Pacifique, l'expansion japonaise s'accompagne de

Retrouvez éduscol sur







3. Auschwitz est à la fois un camp de concentration (depuis 1940) et un centre de mise à mort.

massacres et de violences de masse dès 1931 puis tout au long des guerres contre la Chine puis les Alliés : prostitution forcée (les « femmes de réconfort »), expériences médicales, viols de masse, massacres (massacres de Nankin en 1937) etc. Le professeur ne pourra développer tous ces points mais il pourra donner un exemple hors d'Europe.

L'enseignement de ces questions suppose de choisir avec soin les mots employés, de les définir, de décrire les processus à l'œuvre (arrestation, exclusion, déportation, déshumanisation, extermination etc., en Europe). Le terme de « génocide » doit faire l'objet d'une définition particulièrement rigoureuse au vu de ses multiples usages et instrumentalisations. Les témoignages des survivants peuvent être utilisés à condition d'être contextualisés et expliqués : ainsi, les ouvrages récents issus des travaux de recherche sur les politiques d'extermination à l'est de l'Europe ont permis de rassembler des témoignages (survivants et témoins des atrocités commises qui décident de parler) sur les crimes perpétrés par les nazis⁴. Le professeur se reportera à la bibliographie présentée en fin de document qui inventorie les travaux récents des chercheurs français et polonais sur cette question.

Bouleversements politiques et sociaux

Ces guerres ont des dimensions politiques et sociales. Ainsi, en France, le régime de l'État français né de l'instrumentalisation de la défaite militaire de 1940 remet en cause les principes et valeurs de la République : il développe un antisémitisme d'État, met fin aux libertés et au régime démocratique. À partir de l'automne 1940, il instaure un régime de collaboration d'État avec l'Allemagne nazie. L'idéologie de l'État français puis la politique de collaboration suscitent des réactions diverses et évolutives : collaborer, résister, attendre. Les travaux des historiens ont montré la complexité des parcours, des engagements de ceux entrés en résistance donnant une image multiforme, diversifiée et évolutive de la Résistance : Résistance armée et Résistance civile se conjuguent. De même, les liens entre Résistance intérieure et France Libre constituent « la France combattante » le 13 juillet 1942 (terme confirmé dans le décret n° 366 pris par le général de Gaulle à Londres le 25 juillet 1942). Le questionnement qu'il serait possible d'introduire est le suivant : quel regard porter aujourd'hui sur les différents protagonistes et leurs choix dans leurs engagements ? Comment les analyser et les comprendre ? Comment aborder et étudier leurs témoignages ? Comme indiqué précédemment, il s'agit de faire comprendre les choix effectués, leur contextualisation en introduisant de la complexité.

L'évolution des relations internationales et la recherche de la paix : éviter les déterminismes

Étudier les deux guerres mondiales implique de rappeler les différentes tentatives et politiques menées pour maintenir et sauver la paix : des traités de paix à la volonté de rapprocher les États dans des institutions européennes et/ou mondiales, quels idéaux animaient les défenseurs de la paix ? Telle pourrait être une entrée dans l'analyse.

Les historiens ont relu le traité de Versailles et l'ont sorti des seules perspectives européennes pour en appréhender les conséquences à l'échelle mondiale et pour le

4. Parmi les ouvrages, on pourra consulter avec profit :

eduscol.education.fr/ - Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2020

- Marek Edelman, Mémoires du Ghetto de Varsovie, Liana Levi, Piccolo, 2002;
- Andrej Umansky, La Shoah à l'Est: regards d'Allemands, Fayard Histoire, 328 pages;
- Père Patrick Desbois, Porteur de mémoires. Un prêtre révèle la Shoah par balles, Michel Lafon, 2007;
- Témoignage de Jankiel Wiernik, « Une année à Treblinka », Traduit du polonais par Sara Bouskéla-Schipper, présenté par Mihal Gans, Revue d'Histoire de la Shoah 2012/1 (N° 196), pages 285 à 328;
- <u>Documents autour de l'exposition sur les fusillades massives de juifs en Ukraine 1941-1944</u> disponibles sur le site du Mémorial de la Shoah.







penser de manière plus globale. Ce traité ne fut ni bâclé (cinq mois de négociations), ni raté (paix de compromis), ni à l'origine de la montée des fascismes. Le traité de Versailles supposait pour être appliqué une coopération entre les États, coopération qui fit défaut, les relations internationales étant empoisonnées par la question des réparations. Le traité fut affaibli par le retrait des États-Unis du jeu des relations internationales dès 1920. On rajoutera que le retour à la paix est loin d'être vécu par tous : de 1917 à 1923, l'Europe et ses périphéries sont secouées par des guerres civiles et des violences.

Enfin, dès 1919, le concept de « droit à l'autodétermination » se diffuse dans le monde entier. Les refus des gouvernements européens d'appliquer ce droit aux colonies et de reconnaître l'égalité entre colonisateurs et colonisés contribuent à l'émergence de mouvements nationalistes qui s'expriment pleinement après 1945 malgré les terribles répressions (programme de terminale).

L'enjeu est de faire prendre conscience aux élèves que les deux guerres mondiales ne sont pas une fatalité. Elles sont le produit des actions humaines à différentes échelles (individus, sociétés, États). Le professeur pourrait conduire la réflexion à partir des questions suivantes : pourquoi, comment et par qui sont-elles décidées, enclenchées, mises en œuvre, terminées ? À quelles dynamiques obéissent-elles ?

Les élèves ont déjà abordé les guerres mondiales au cycle 3 « La France, des guerres mondiales à l'Union européenne » et durant le cycle 4 « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales 1914-1945 ». On réinvestira leurs acquis et on les enrichira en introduisant de nouvelles perspectives (dimension mondiale des conflits, discussion de leur caractère total par exemple, diversification des exemples proposés).

Articulation avec les autres thèmes

L'articulation avec le thème 1 « Hommes et femmes au travail XIX°-1ère moitié du XX° siècle » sera exploitée : la question des colonies, les hommes et les femmes au travail pendant les deux guerres mondiales.

Les connaissances du programme de la classe de seconde peuvent être réactivées pour ce qui est par exemple des empires coloniaux abordés dans « L'expansion du monde connu (XV°-XVIII° siècles) », des relations franco-américaines et des références aux droits de l'Homme évoqués dans « L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) ».

Ce thème est poursuivi dans les deux thèmes du programme d'histoire en classe terminale « Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945 » et « Vivre en France en démocratie depuis 1945 ».

Contribution au programme annuel

Les deux guerres mondiales contribuent fortement et durablement aux « profondes transformations politiques, économiques, culturelles et sociales » des États et des sociétés pendant la première moitié du XX^e siècle. Les guerres contribuent à accélérer les mutations du travail. Sur tous les continents, le monde du travail, notamment dans le secteur industriel, participe à l'effort de guerre et à la reconstruction en temps de paix : féminisation des emplois, rationalisation du travail dans les usines, recours au travail forcé et à la main-d'œuvre coloniale et développement des usines d'armement sont autant d'éléments initiés dans le thème 1.







Démarche d'étude

Orientations pour la mise en œuvre

L'enseignant dispose d'une liberté pédagogique pour travailler ce thème selon le temps imparti. Les axes suivants doivent être pris en considération.

Expliquer le concept de « guerre totale »

La Première Guerre mondiale amorce une guerre totale que la Seconde approfondit. Le monde entre dans l'ère de conflits d'un type nouveau. Les États mobilisent dans le temps et dans l'espace toutes leurs ressources (y compris celles de leurs colonies) humaines, économiques, militaires et utilisent tous les moyens pour vaincre ou anéantir leurs adversaires.

Mettre en évidence la dimension mondiale des conflits

Si l'Europe est un théâtre majeur du conflit, il convient néanmoins d'accorder une large part à l'extension du conflit notamment en Asie et en Afrique et au processus de mondialisation. Par ailleurs, les combats se déroulent dans tous les espaces, terrestres, aériens et maritimes. Après chaque conflit émerge une nouvelle configuration du monde, et de nouvelles frontières redessinent l'Europe.

S'interroger sur la violence vécue par les populations militaires et civiles lors des deux guerres mondiales

Les batailles, les restrictions, les bombardements, la peur, l'emprisonnement, l'internement, les déplacements de population ont marqué les populations militaires et civiles et ont transformé les individus, les sociétés et les États à l'issue du conflit notamment en France.

Étudier les génocides des populations arméniennes et autres populations chrétiennes de l'empire ottoman, juives et tsiganes en Europe

Cette étude doit se faire en les replaçant dans leur contexte historique, en montrant la complexité des situations et en veillant à dépasser une approche émotionnelle. Les génocides sont traités en tant qu'événements historiques. Le professeur peut aussi retenir une entrée mémorielle dans l'appréhension de cette question.

Réfléchir aux enjeux politiques et sociaux de la construction de la paix

La réflexion doit porter sur les démocraties à travers les commémorations, la création de nouvelles institutions comme la SDN et l'ONU, la défense de principes comme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ou encore des acteurs comme A. Briand. Une place particulière sera accordée à l'Europe qui après 1945 entame sa marche pour la réconciliation de ses États et la construction de son unité.

Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés / Repères / Capacités)

L'entrée par les capacités guide la construction de la séquence. Elle suscite par ailleurs le réinvestissement de notions, connaissances et repères, permet de les approfondir et aussi d'en découvrir d'autres. Sur les 13 repères du thème, 5 ont été abordés en cycle 4.

La séquence peut débuter par une réactivation/remobilisation des acquis des élèves autour des guerres en entrant par le titre du thème et tout particulièrement la notion de guerre totale, bien connue des élèves.

La capacité « compléter et mettre en relation deux cartes présentant la dimension mondiale des deux guerres » permet de consolider les compétences « se repérer » et « exploiter les outils spécifiques aux disciplines » (lecture de cartes, réalisation de frise chronologique...). L'analyse des guerres avec des cartes permet de faire appréhender leurs différentes dimensions (locale, nationale, européenne et mondiale) en visualisant leur extension tout en soulignant leurs différences (cf. supra). Une frise chronologique complétée au fur et à mesure de l'avancée de la séquence apporterait une indispensable dimension temporelle.

Confronter les points de vue sur les traités de paix permet de comprendre le processus d'élaboration de la paix, un processus complexe tissé de compromis. De nouveaux conflits surgissent dès la signature des traités et la création d'organisations internationales. Les revendications nationalistes obèrent les espoirs d'une paix durable malgré l'engagement d'acteurs en faveur de la paix (cf. capacité « raconter l'engagement d'un acteur défenseur de la paix »). Le terme « défenseur de la paix » permet de prendre en compte la diversité des attitudes et des formes d'action en faveur de la paix (cf. ci-dessous). On pourra également travailler les capacités à « contextualiser » et à « mener et construire une démarche historique » en situant un événement, un acteur ou un document dans son contexte.

Enfin, l'ensemble des capacités peut être mobilisé dans l'étude des violences faites aux populations, dont les génocides : **identifier et nommer des acteurs** (victimes et bourreaux ; dirigeants nationaux, locaux...), **identifier l'échelle appropriée** pour étudier un phénomène génocidaire (les génocides se déroulent localement mais s'inscrivent dans le contexte plus large des régions et des États en guerre).

Pistes de mise en œuvre des capacités

Capacité: raconter l'engagement d'un acteur défenseur de la paix, Aristide Briand

Le choix d'un acteur « défenseur de la paix » est laissé au professeur. Qui sont-ils ? Depuis quelques années, les historiens français s'intéressent à la paix, champ de recherche beaucoup plus développé dans les travaux étrangers autour de la Peace History (historiens anglo-saxons, allemands ou scandinaves). L'étude des défenseurs de la paix, de leurs engagements, commence à susciter l'intérêt en France comme en témoigne un ouvrage collectif récent, consacré à la période 1899-1917, dans lequel les cinq historiens co-auteurs définissent trois catégories de « défenseurs de la paix »5: « ceux qui font de la paix leur but explicite et unique (ligues et associations pour la paix, réseaux internationaux, fondations pour la paix) ; ceux qui sont membres de mouvements et de courants qui font de la paix un des buts affichés de leur action, tout en ayant d'autres objectifs qui les définissent d'abord (c'est le cas de la Ligue des droits de l'homme, des partis socialistes, de certaines ligues féministes, des syndicalistes ou coopérateurs, de certaines organisations religieuses ou maçonniques, etc.) et enfin celles ou ceux qui sans avoir forcément d'identité et d'activité militante ont pu, à tel ou tel moment, agir ou réagir en faveur de la paix : défenseurs de la paix au café du village, grévistes ou manifestantes en temps de guerre, mutins, insoumis, ou « fraternisateurs » sur le front ». À ces acteurs et actrices, se superposent « des manières de concevoir la défense de la paix, des plus radicales aux plus modérées ».







^{5.} L'ensemble des citations est emprunté à l'ouvrage collectif de Thierry Bonzon, Rémi Fabre, Jean-Michel Gieu, Elisa Marcorelli, Michel Rapoport, *Les défenseurs de la paix (1899-1917)*, PUR, 2018, 446 pages, page 12.

Ces défenseurs de la paix peuvent agir avant, pendant ou/et après la guerre. Ce peut être un individu ou un collectif (parti, mouvement...). Parmi les personnages, on pourra retenir : Jean Jaurès, Aristide Briand, Paul d'Estournelles de Constant, Léon Bourgeois, Romain Rolland, Stefan Zweig, Bertrand Russell, Nicholas Murray Butler, Gustav Stresemann, Ferdinand Buisson... On n'oubliera pas les femmes qui ont joué un rôle également : Marie-Louise Puech-Milhau⁶, Jane Addams... Le professeur pourra aussi s'intéresser à des acteurs locaux si les sources le permettent.

L'exemple proposé ci-dessous est consacré à Aristide Briand.

Document support : documentaire d'André Picon, <u>Aristide Briand, pèlerin de la paix</u> (2012) dans la série *Mémoire*, extraits de la 28' à la 40'.

En fonction du profil de la classe, le professeur fournira une courte biographie d'Aristide Briand ou demandera aux élèves d'en construire une, individuellement ou en groupe, avant le début de l'activité proposée ci-dessous.

La mise en œuvre serait décomposée en 4 étapes :

- 1. Regarder une première fois l'extrait dans son ensemble et expliquer le titre du documentaire.
- 2. Visionner une seconde fois en s'arrêtant sur chaque moment correspondant aux 4 discours cités ci-dessous et relever pour chacun le contexte, les idées essentielles, les pays concernés et le point de vue des adversaires d'Aristide Briand :
 - a. discours du 26 février 1926 à la Chambre des députés ;
 - b. discours du 20 septembre 1926 à la SDN;
 - c. discours du 27 août 1928 à la SDN;
 - d. discours du 5 septembre 1929 à la SDN.
- 3. Mettre en commun les réponses à partir d'un tableau de synthèse en présentiel ou via un outil collaboratif en ligne en identifiant les différents acteurs.
- 4. À l'aide de la biographie et des réponses, raconter l'engagement d'Aristide Briand pour la paix.

Capacité : compléter et mettre en relation deux cartes présentant le processus de mondialisation de la Seconde Guerre mondiale (fronts, rôle des empires coloniaux)

Documents supports:

- · Chronologie du monde en guerre de 1939 à 1945 ;
- Carte du monde en guerre fin 1939 ;
- Carte animée « <u>La guerre devient mondiale juin 1941-fin 1942</u> », <u>www.</u> <u>histoirealacarte.com</u>;
- · Carte du monde en guerre en 1945.

La mise en œuvre serait décomposée en 5 étapes :

- 1. Sur la carte du monde à la fin de 1939, relever à l'aide de la légende les territoires et les espaces concernés, les forces en présence, les fronts et les moyens militaires utilisés. Compléter les informations à l'aide de la chronologie.
- 2. Regarder la vidéo de la carte animée « <u>La guerre devient mondiale juin 1941-fin 1942</u> » (5'37) et relever les évolutions par rapport à la situation de la fin de 1939.

Retrouvez éduscol sur







6. Voir <u>l'article de Rémy Cazals</u> disponible en ligne.

- 3. Sur la carte du monde en 1945, relever à l'aide de la légende les territoires et les espaces concernés, les forces en présence, les fronts et les moyens militaires utilisés. Compléter les informations à l'aide de la chronologie.
- 4. Décrire à l'aide de vos connaissances et des documents étudiés le processus de mondialisation de la Seconde Guerre mondiale.
- 5. Évaluation:

Support : carte de la reconquête des Alliés en 1942-1945 en Méditerranée.

- · Compléter la légende de la carte en indiquant les éléments suivants :
- situation à l'été 1942 : territoires sous contrôle des Alliés, territoires sous contrôle de l'Axe et territoires sous contrôle italien, principaux axes offensifs alliés
- · année de reconquête de territoires par les Alliés.
- Montrer comment le front méditerranéen participe d'une guerre mondiale et totale.

Capacité: confronter des points de vue sur les traités de paix des années 1920

Proposition n°1

Documents supports:

- traité de Versailles : articles 51, 160, 231 et 232 ;
- caricature allemande: le dessin de Thomas Heine du 3 juin 1919 paru dans Simplicissimus (dessin avec l'Allemagne guillotinée) avec sous le dessin « Même vous, vous disposez encore du droit à l'autodétermination: souhaitez-vous qu'on vous vide les poches avant ou après la mort? »;
- extrait de Keynes ou de Bainville;
- caricature française : dessin de René Jouenne (1923) ;
- · cartes de l'Europe en 1914 et en 1923.

Sources:

- John Maynard Keynes, Les Conséquences économiques de la paix, NRF, 1920;
- Jacques Bainville, Les Conséquences politiques de la paix, Fayard, 1920;
- Mémoires du chancelier prince de Bülow, 1931.

La mise en œuvre serait décomposée en 5 étapes :

- 1. Déterminer le contexte historique du corpus documentaire.
- 2. Identifier l'auteur ou les auteurs.
- 3. Dégager la position de l'auteur ou des auteurs de chaque document.
- 4. Repérer les points communs et les différences.
- 5. Rédiger la problématique posée par cet ensemble documentaire.

Proposition n°2

Documents supports:

- extraits du traité de Versailles : articles 51, 119, 160, 171, 231 et 232 ;
- extraits du traité de Saint-Germain : articles 36, 46, 53 et 59 ;







- programme du NSDAP du 24 février 1920 : points 1 (pour une Grande Allemagne),
 2 (pour l'abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain),
 22 (pour la création d'une armée nationale);
- · cartes de l'Europe en 1914 et 1923.

La mise en œuvre serait décomposée en 4 étapes :

- 1. Déterminer le contexte historique du corpus documentaire.
- 2. Compléter un tableau récapitulatif avec nom du traité, année de signature, pays vaincu, territoires perdus, autre(s) sanction(s), pays bénéficiaire(s).
- 3. Relever les points communs et les différences.
- 4. Dégager la portée de ces documents.

Capacité: Rechercher des informations sur les processus de déportation pendant la Seconde Guerre mondiale (par exemple de la région du lycée) pour rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif.

Il s'agit ici de rendre compte des processus de déportation, les historiens distinguant deux types de déportation : la déportation de répression et la déportation de persécution. Elles conduisent à différencier le sort des déportés entre camps de concentration pour les déportés politiques et centres de mise à mort pour les déportés de persécution.

Cette capacité permet de s'intéresser aux parcours d'hommes et de femmes : on privilégiera une approche locale de la question. En fonction de la localisation de l'établissement, il est possible de travailler sur les parcours de vie.

De nombreuses ressources sont disponibles, les musées de proximité de la Résistance et de la Déportation proposent des pistes pédagogiques mais également des ressources en ligne comme le <u>musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère</u> ou <u>le centre d'histoire de la Résistance et la Déportation de Lyon</u> qui proposent des témoignages audiovisuels.

Documents supports : les dix-huit témoignages mis en ligne sur le site du centre d'histoire de la Résistance et la Déportation de Lyon.

Modalités: un témoignage vidéo est confié à un élève (ou groupes d'élèves).

La mise en œuvre serait décomposée en 4 étapes :

- 1. Définition collective de la place et du rôle du témoignage en histoire.
- 2. Par groupe ou individuellement, les élèves analysent le témoignage dont ils ont la responsabilité en privilégiant la présentation du témoin, le contexte et le parcours de vie. Le professeur pourrait fournir un étayage pour les élèves les plus fragiles.
- 3. Présentation écrite ou orale du parcours du déporté.
- 4. Travail collectif de mise en relation des différents témoignages (diversité des parcours, des perceptions / similitude du processus et de ses composantes).







Place du numérique

Pour ce thème, de multiples sites contiennent des documents sources nombreux et variés, particulièrement ceux des archives départementales ou des lieux de mémoire.

L'outil numérique présente un intérêt pour les capacités suivantes :

- « Compléter et mettre en relation deux cartes présentant la dimension mondiale des deux guerres (fronts, rôle des empires coloniaux) » : l'exploitation de cartes interactives sur la mondialisation des conflits ou sur des zones localisées à différentes étapes en dynamisera l'approche.
- « Rechercher des informations sur les processus de déportation pendant la Seconde Guerre mondiale depuis la France (par exemple de la région du lycée) pour en rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif » : les archives locales ainsi que les sites Internet du Mémorial de la Shoah ou le Mémorial des enfants juifs exterminés de la maison d'Yzieu fournissent de nombreuses sources contextualisées.
- « Confronter des points de vue sur les traités de paix des années 1920 » : l'étude des journaux de l'entre-deux-guerres consultables sur les sites de <u>Gallica</u> ou de la <u>BNF</u> donnera aux élèves un aperçu des réactions suscitées par le traité de Versailles notamment.

Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires

Français:

« Lire et suivre un personnage (itinéraires romanesques, histoire/Histoire, fiction/réalité) ». Outre les classiques, ces romans sont accessibles aux élèves :

- Jean Echenoz, 14, biblio lycée, Hachette, 2015;
- · Laurent Gaudé, Cris, Livre de poche, 2005;
- · Julien Perrin, Rouge garance, Kindle édition, 2018;
- Yves Pinguilly, Verdun 1916: un tirailleur en enfer, Nathan, 2003;
- Paule du Bouchet, Le journal d'Adèle, Gallimard, « Folio junior », 2007 ;
- Emmanuel Bourdier, Entre les lignes, Thierry Magnier Éditeur, 2006;
- Alix Clémence et Bernard Foray-Roux, Un héros admirable, Syros, 2002;
- La Première Guerre mondiale, anthologie, Classiques Hatier, collection « Œuvres et thèmes », 2006 ;
- La Seconde Guerre mondiale, anthologie, Classiques Hatier, collection « Œuvres et thèmes », 2005.

EMC

Le premier thème, « Égaux et fraternels » rappelle qu'enseigner l'histoire des génocides est aussi un devoir moral et civique. La négation de l'humanité de l'autre rend possible le génocide. Le second thème, « Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe » bénéficiera entre autres de l'étude de la réconciliation franco-allemande et des volontés de construire la paix en Europe.







Quelques exemples de liens avec l'éducation artistique et culturelle

- Tableaux d'Otto Dix;
- · Le triomphe de la mort, Felix Nussbaum, 1944;
- Tableaux de Käthe Kollwitz;
- · Allemagne année zéro, Roberto Rossellini, 1948.

Écueils à éviter

- Traiter les deux conflits séparément et uniquement sur le plan militaire.
- Aborder le thème uniquement comme une succession d'éléments chronologiques et non dans son ensemble.
- · Se limiter aux événements sans problématiser les attendus du programme.
- Refaire le programme de 3°.
- · Laisser de côté les différences marquantes entre les deux conflits.
- · Oublier la dimension mémorielle et le lien entre passé et présent.

Pour aller plus loin

Bibliographie indicative

Généralités

- Collectif (2002), La Violence de guerre 1914-1945: Approches comparées des deux conflits mondiaux, Éditions Complexe;
- Audoin-Rouzeau S. (2004), « La guerre au XX^e siècle, 1. L'expérience combattante »,
 La Documentation photographique n° 8041, La Documentation française;
- Duménil A. (2005), « La guerre au XX^e siècle, 2. L'expérience des civils », La Documentation photographique n°8043, La Documentation française;
- Duclert V. (2019), « Les génocides au XX^e siècle », La Documentation photographique, n°8127, CNRS Éditions.

Sur la Première guerre mondiale

- Bernstein S. (dir), (2018), Ils ont fait la paix : le traité de Versailles vu de France et d'ailleurs, Les Arènes ;
- Gerwarth R. (2017), Les vaincus (1917-1923), Seuil;
- Le Naour J.-Y. (2018), 1914-1918, Perrin;
- Le Naour J.-Y. (2020), 1919-1921 Sortir de la guerre, Perrin.

Sur la Seconde Guerre mondiale

- Aglan A. et Frank R. (2015), 1937-1947: la guerre-monde, coll. Folio « Histoire », Gallimard;
- Douzou L., Lecoq T. (dir.) (2016), Enseigner la Résistance, réseau Canopé;
- Lecoq T. (2019) (dir.), Enseigner De Gaulle, réseau Canopé;







- Albertelli S. (2010), Atlas de la France libre. De Gaulle et la France libre, une aventure politique, Paris, Autrement;
- Jennings E. (2014), La France libre fut africaine, Paris, Perrin;
- Doglia A. (2011), <u>Les violences de masse japonaises et leurs victimes pendant la « guerre de 15 ans » (1931-1945)</u>, site de Sciences Po.

Sur les génocides

- Ternon Y. (2014), L'État criminel, les génocides au XXe siècle, Seuil;
- Ternon Y. (2007), Guerres et génocides au XX^e siècle, architecture de la violence de masse,
 Odile Jacob, 398 pages.

Le génocide des Arméniens :

- Becker A. (2015), « Génocide arménien : Le massacre noyé dans la guerre », in « Arméniens : le premier génocide du XX^e siècle », dossier de L'Histoire, n°408 ;
- · Kervorkian R., Ternon Y. (2014), Mémorial du génocide des Arméniens, Seuil;
- Akçam T. (2006), Un acte honteux, Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque, Folio Histoire;
- Marchand L., Perrier G., La Turquie et le fantôme arménien, Essai, Sur les traces du génocide, Actes Sud, 2013, 218 pages;
- Les <u>ressources sur le génocide des Arméniens</u> du site du Mémorial de la Shoah.

Le génocide des Assyriens : « SEYFO »

Ce génocide est méconnu. Quelques ressources de qualité sont à la disposition du professeur pour lui permettre de s'informer sur le sujet.

- « <u>Le génocide méconnu des Assyro-Chaldéens sous l'Empire ottoman</u> », entretien avec Joseph Yacoub dans *Le monde des religions*, 21 mai 2015;
- « Le génocide assyrien », émission « La foi prise au mot », KTO, 2015 ;
- Le <u>site de Robert Alaux</u>, documentariste spécialiste du sujet, avec de nombreux films (courts, utilisables en classe);
- Joseph Yacoub, « Longtemps méconnu par la communauté internationale : le génocide assyro-chaldéen de 1915 », Relations internationales 2018/1 (n° 173), pages 45 à 64.

Le génocide des Tsiganes

- Filhol E., Hubert M.-C. (2009), Les Tsiganes en France: un sort à part, 1939-1946, Perrin;
- Peschanski D. (2010), Les Tsiganes en France, 1939-1946, CNRS Éditions;
- Lewy G. (2003), La persécution des Tsiganes par les nazis, Les Belles Lettres ;
- Hubert M.-C. et Poueyto J.-L., « Génocide et internement : histoire Gadjé et mémoires tsiganes », in *L'Histoire trouée*, L'Atalante, 2004.

Le génocide des Juifs

- Wieviorka A. et Laffite M. (2012), À l'intérieur du camp de Drancy, Perrin. Une mise au point très documentée sur l'histoire du camp d'internement de Drancy de 1941 à 1944;
- Jablonka I. et Wieviorka A. (2013), Nouvelles perspectives sur la Shoah, PUF. Un bilan historiographique de l'écriture de l'histoire de la Shoah: synthétique, accessible. Cet ouvrage permet d'aller rapidement à l'essentiel;







- Bruttmann T. (2015), Auschwitz, La Découverte, 2015, 120 pages. Cet ouvrage permet de dresser en 120 pages un bilan des connaissances autour du complexe concentrationnaire d'Auschwitz. Tal Bruttmann présente toute la complexité d'un espace composé à la fois de camps de concentration, d'un centre de mise à mort et d'espaces de production industrielle. On trouve dans cet ouvrage des plans, des cartes, des encadrés permettant de faire le point sur une thématique (ex: l'enregistrement des déportés). Un ouvrage essentiel;
- Boutier-Bitan M. (2020), Les champs de la Shoah, l'extermination des Juifs en Union soviétique occupée 1941-1944, Passés composés, 2020;
- Ingrao C. (2016), La promesse de l'est, Espérance nazie et génocide, 1939-1943, Seuil, 2016;
- Collectif (2019), Les Polonais et la Shoah, une nouvelle école historique, CNRS éditions.

Outils à usages pédagogiques

- · L'album d'Auschwitz, Canopé Éditions, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Édition 2014, 159 pages (avec un DVD d'exploitation pédagogique) ;
- Mémoires tsiganes, l'autre génocide, documentaire d'Henriette Asséo, Idit Bloch et Juliette Jourdan, DVD, Canopé Editions, 2013 (avec un livret pédagogique réalisé par trois professeurs d'histoire-géographie de l'Académie de Nantes).

Sitographie indicative

- <u>Histoire à la carte</u>, un atlas historique en ligne ;
- · L'Historial de la Grande Guerre ;
- Le Mémorial de la Shoah ;
- <u>Le Mémorial de Caen</u>;
- La thématique « Guerres mondiales » du site « L'Histoire par l'image ».





